

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°2026-49

Séance du 02/07/2026

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 02/07/2026, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- **d'approuver la désignation d'une secrétaire de séance tel que présenté dans le rapport.**

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé